



PRÉFÈTE DE LA DRÔME

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale des Territoires
Service Appui, Transition Écologique et Mobilités
Pôle Transition Écologique, Air et Mobilités**
ddt-tee@drome.gouv.fr

COMPTE-RENDU

PERSONNES PRÉSENTES :

GUION Neil	DDT 26 – Chef du Pôle TEAM
NOAILLY Alexandre	DDT 26 – Chargé d'étude transition écologique
QUEINEC Tanguy	DDT 26 – Chef du pôle ADS
BERTRAND Karl	DDT 26 – Instructeur ADS
TERSIGNI Melanie	DDT 26 – Instructrice ADS
NOUVELOT Armand	DDT 26 – Responsable Pôle Aménagement
ROUSSEL Ninon	DDT 26 – Chargée de planification
HERNANDEZ Frédéric	DDT 26 – Correspondant territorial
MOREAU Benjamin	One MW – Chef de projet PV
DIAZ Juliette	One MW – cheffe de projet

Présentation du projet de centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Suze La Rousse

Le 21/04/2026 en visioconférence

Les détails techniques du projet sont précisés dans la présentation jointe au présent CR

Points abordés lors de la réunion

Présentation de One MW : la société est spécialisée dans le développement de projets de taille limitée (environ 1MWc) auxquels peuvent s'adosser une offre d'autoconsommation collective.

Sur les caractéristiques du projet :

Le projet, objet de la présente réunion, consiste en l'installation d'une centrale photovoltaïque au sol sur une friche agricole, d'environ 1 Ha, identifiée au document cadre. La parcelle n'est pas exploitée depuis plus de 20 ans en raison d'un faible potentiel agronomique et des médiocres rendements observés par les propriétaires. La puissance de la future centrale sera de sera d'environ 999KWc ce qui permet un développement rapide du projet. L'implantation présentée reste provisoire et les mesures ERC seront adaptées en fonction des recommandations des différents services.

Le site présente un faible couvert végétal, malgré son état de friche depuis de nombreuses années ce qui indique une faible qualité agronomique du sol. Les pré-diagnostic naturalistes et études de sol ne sont pas encore réalisés à ce stade.

Au regard des enjeux du projet :

Enjeux naturalistes :

le site est concerné par une ZNIEFF 2 et se situe à 200m du site Natura 2000 « sables du Tricastin ». une prise de contact avec le gestionnaire du site a permis d'identifier des enjeux relatifs aux chiroptères. Des mesures ERC (fauche tardive pour favoriser la présence d'insectes, aménagement de l'orientation des panneaux pour limiter la perturbation de l'écholocation des chiroptères, etc.) seront mises en place.

Enjeux de défense incendie :

le projet est concerné par un périmètre OLD, notamment les boisements au sud, un recul de 10m est prévu. Un Espace Boisé Classé est également situé à proximité du site. Il conviendra de s'assurer que l'implantation des panneaux se situe à plus de 50m de celui-ci afin que les obligations OLD n'interfèrent pas avec cet EBC.

De même, les mesures ERC de « type haies paysagères » devront prendre en compte les enjeux de risque incendie.

La défense du site au regard du risque incendie est assurée par une borne incendie présente à proximité. Une validation du SDIS au regard de la suffisance de cette borne et des possibilités d'accès devra être recherchée, idéalement avant le dépôt des dossiers.

Un échange avec le SEFEN (ddt-sefen-pf@drome.gouv.fr) est recommandé afin de valider la bonne prise en compte des enjeux de risque incendie.

Urbanisme :

Les parcelles concernées par le projet sont en zone A du PLU dont le règlement autorise les équipements nécessaires aux services publics, ce qui est compatible avec le développement du projet.

Les parcelles étant identifiées au document cadre, la procédure prévoit un avis simple de la CDPENAF.

Au regard de la loi ZAN, le projet devra respecter les dispositions de l'[Arrêté du 29 décembre 2023 définissant les caractéristiques techniques des installations de production d'énergie photovoltaïque exemptées de prise en compte dans le calcul de la consommation d'espace naturels, agricoles et forestiers - Légifrance](#)

Les hypothèses de raccordement prévoient un piquage sur la ligne HT à 200m, un raccordement au poste de St Cécile ou éventuellement en basse tension sur le réseau alentours.

One MW présente une étude de potentiel pour de l'autoconsommation collective qui identifie des consommateurs importants sur la commune de Suze la Rousse.

Concernant les enjeux d'acceptabilité locale :

One MW a rencontré la mairie fin 2025 qui a insisté sur ses enjeux, notamment vis à vis des riverains immédiats du projet. Des rencontres directes sont prévues prochainement.

La DDT insiste sur l'importance de cet enjeu

One MW envisage un dépôt DP courant 2026.

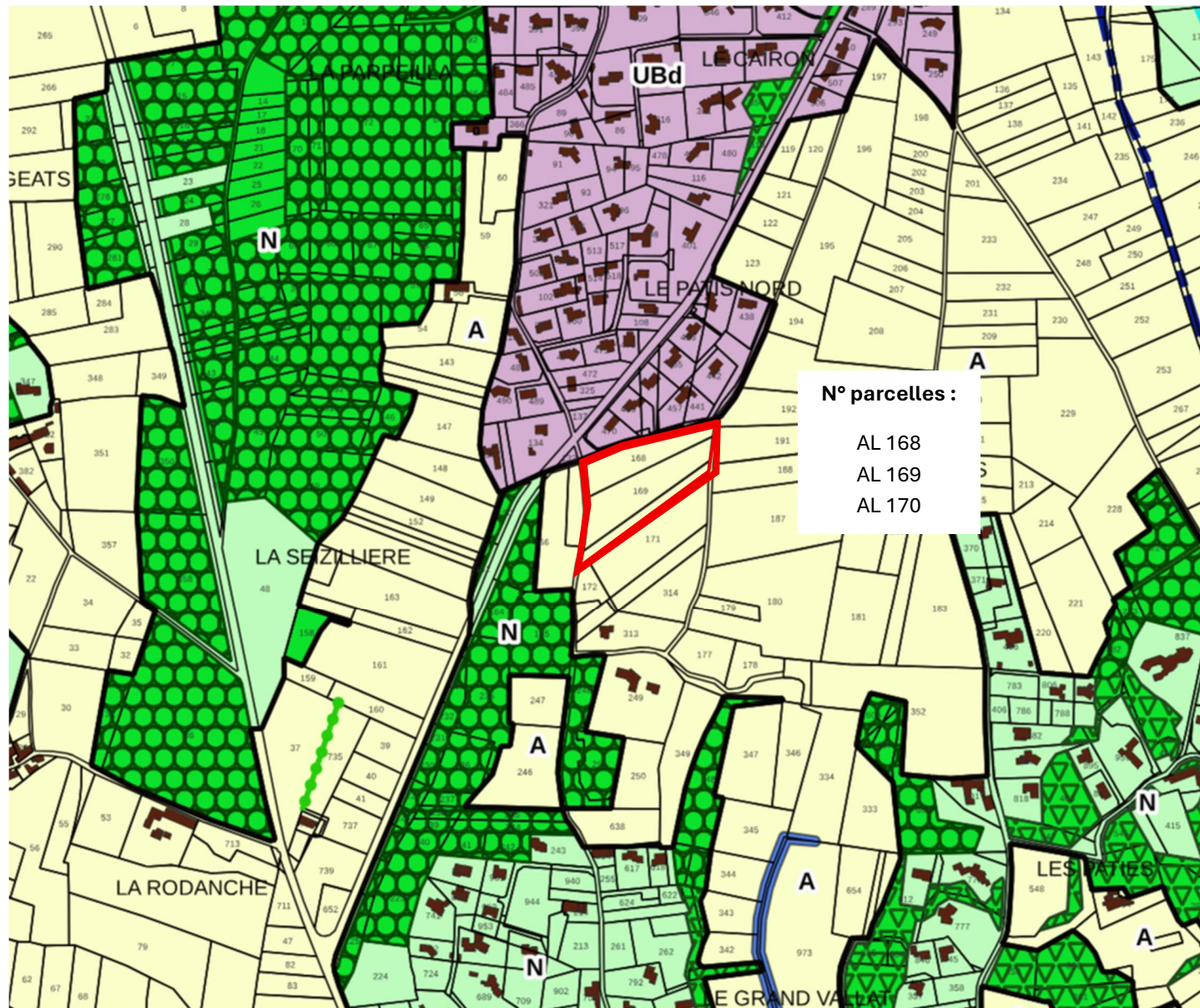
Conclusions :

- le PTEAM transmet les coordonnées du SEFEN
- One MW informe le PTEAM des avancées du projet, en particulier concernant
 - le pré-diagnostic environnemental
 - la sécurisation des enjeux de défense contre les incendies (OLD, Haie, moyens de défense)
 - la concertation locale

Le Chef du PôleTEAM

NEIL GUION

Commune de Suze-la-Rousse (26)



Notes :

Les parcelles sont en **zone agricole (A)**

Extrait du PLU concernant la zone A :

Article A 2 Destinations, sous-destinations et natures d'activités soumises à des conditions particulières

- Les constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs ou à des services publics, à caractère technique et non destinées à l'accueil de personnes, dès lors qu'elles ne sont pas incompatibles avec l'exercice d'une activité agricole, pastorale ou forestière dans le terrain où elles sont implantées et qu'elles ne portent pas atteinte à la sauvegarde des espaces naturels et des paysages.

De plus, le terrain est inscrit dans le document-cadre départemental de la Drôme, ce qui confirme sa compatibilité avec les objectifs d'aménagement du territoire et l'absence d'intérêt du terrain pour des activités agricoles et forestières.



Source : Document Cadre PPVE DDT 26

Annexe : Photomontage à titre illustratif de la centrale solaire

Commune de Suze-la-Rousse (26)

Vue avant aménagement depuis la partie nord
du site, lotissement le Clos de la Lance

OneMW
Suze La Rousse
17.05.2025 11:19
44.30232, 4.83951
Altitude: 156m
4 Lot: le Clos de la Lance, Suze-la-Rousse



Annexe : Photomontage à titre illustratif de la centrale solaire

Commune de Suze-la-Rousse (26)

Vue illustrative après aménagement



OneMW
Suze La Rousse
17.05.2025:11:19
44.30232 4.85951
Altitude 13cm
4 Lot le Clos de la Lance / Suze-la-Rousse

